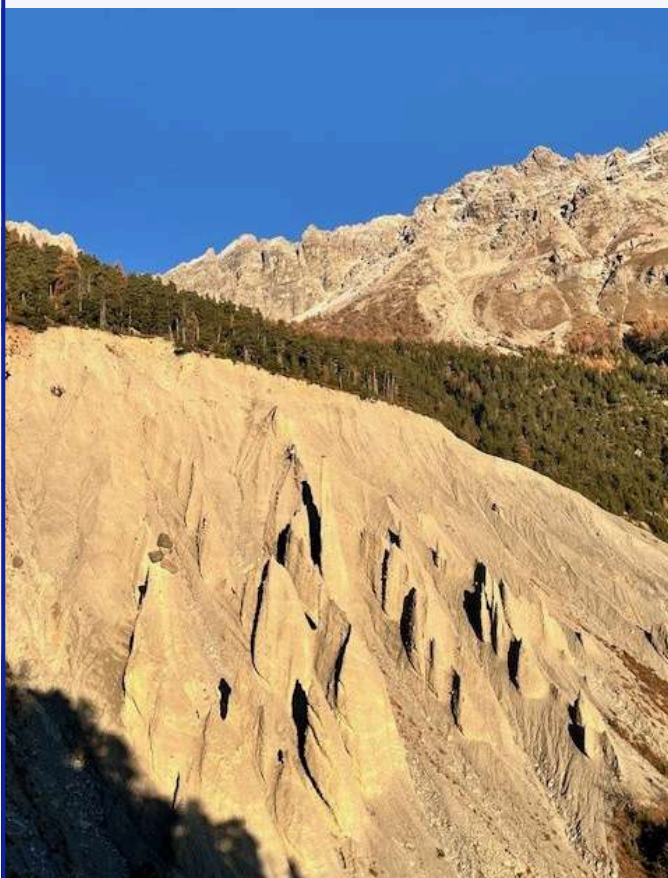


Saint-Crépin

Bulletin Municipal 2026



Saint-Crépin Liaison- Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire - Tirage de ce numéro : 550 exemplaires - Imprimerie : Doc Innov - Briançon

Le mot du conseil municipal



2026, année d'élections locales.

Vous nous avez renouvelé votre confiance dès le premier tour des élections du 15 mars et nous vous en remercions. Avec une seule liste en lice, l'enjeu était clair : valider le cap et poursuivre l'action et les projets en cours. Pour les six prochaines années, vous pourrez compter sur une équipe renouvelée à 50 %. Un équilibre parfait entre l'expérience des élus qui connaissent déjà bien les dossiers et l'énergie des nouveaux visages qui nous rejoignent. Pas de grands discours, place à l'action concrète et sur le terrain.

Découvrez sans plus attendre les huit femmes et sept hommes membres du nouveau conseil municipal, avec la mention des commissions qu'ils président :

- QUEYRAS Jean-Louis, *Maire et délégué communautaire*
- HURLIN Nathalie, *Première Adjointe et déléguée communautaire* : Finances- Urbanisme
- REY David, *Deuxième Adjoint* : Eau, agriculture, forêt, montagne
- BERARD Elodie, *Troisième Adjointe* : Personnel- Cadre de Vie et petits travaux
- BLANC Adrien, *Quatrième Adjoint* : Camping
- MILLY Georgette, *Conseillère Municipale déléguée* : Action sociale, associations, animations
- AUMAGE Aurélie
- BERNAUDON Amandine
- DEFAUX Eugénie
- LECCA Aurélyan
- LICCIA Théo : Aménagement du territoire
- MAGRANVILLE Laurence
- MARSON Paul : Affaires scolaires, jeunesse
- ROMAN Léna
- TOUZARD Denis : Culture, tourisme

Changement à la tête de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras :

- Michel MOURONT est le nouveau *Président de la Communauté de Communes*
- Jean-Louis QUEYRAS est *deuxième Vice-Président*, en charge notamment de la Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), des risques naturels et de l'assainissement.

Le mot du conseil municipal	02	La vie dans la commune	17
Les finances communales	03	La vie de l'école	18
Les réalisations terminées	06	Le périscolaire	20
Les projets avancent	09	Les associations	22
Les réalisations à venir	12	La médiathèque	25
L'eau potable et l'aspersion	14	Les grands rendez-vous	29
Respecter notre commune	16	L'état civil	31

Mairie Saint-Crépin - 60, rue du Tour de Ville - 05600 Saint-Crépin

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi, de 8h30 à 12h Fermé le Mercredi. 04 92 45 02 71

mairie@saintcrepin.com - <https://www.saintcrepin.com>

Inscrivez-vous à la newsletter sur notre site internet pour recevoir les actualités !

Les finances communales

Le budget

Le budget de notre village expliqué simplement, du billet de 100 € aux résultats réels.

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous vous avons expliqué les rouages d'un budget municipal, cette fameuse mécanique partagée entre les dépenses du quotidien (le fonctionnement) et les projets d'avenir (l'investissement).

Nous vous avons également exposé comment l'épargne dégagée au jour le jour devenait le moteur de nos réalisations concrètes.

Mais en pratique, à l'échelle de notre village, comment se traduisent ces grands principes comptables ?

Pour rendre les chiffres plus parlants, oublions un instant les grands tableaux à six chiffres (même si vous les retrouverez en fin d'article pour plus de transparence).

Imaginons que le budget total de fonctionnement de notre commune soit ramené à un billet de 100 €. D'où viennent ces 100 € ? Et surtout, comment sont-ils dépensés ?

Pour plus de lisibilité, nous nous concentrerons sur le budget principal de la commune.

Les chiffres proviennent du Compte Financier Unique 2025, c'est-à-dire du bilan de fin d'année.

D'où viennent nos 100 € ? Les recettes

Revenus des immeubles

(loyers des bâtiments, excédent microcentrale...)

Impôts locaux directs

(taxe foncière bâti /non bâti, taxe d'habitation)

Dotations et participations

(dotation forfaitaire, DSR, critère biodiversité...)

Autres impôts et taxes

(attribution de compensation de l'intercommunalité, droits de mutation, taxes pylônes....)

Produits de services

(cantine et garderie scolaires, foretage, aspersion...)

TOTAL = 100 €



26,50 €

25,70 €

21,80 €

15,20 €

10,80 €

Où vont-ils ? Les dépenses

Autofinancement net des investissements (recettes réelles – dépenses réelles)

(cet argent non dépensé bascule directement pour financer les investissements !)

Charges de personnel

(salaires et les charges sociales du personnel communal, assurances qui y sont liées)

Faire vivre et entretenir le village

(achats pour la cantine et pour les festivités, entretien et assurances des bâtiments, véhicules et voiries, indemnités des élus, taxes payées par la commune)

Intérêts de la dette

(coût financier des emprunts passés par la commune)

TOTAL = 100 €

37,00 €

31,30 €

28,50 €

3,20 €

Les finances communales

Le budget

Que représentent 100 € de dépenses d'investissement sur le budget 2025 ?

Dépenses réelles d'investissement (travaux, achats immobiliers...)	84,60 €
Remboursement capital de la dette	15,40 €

Comment sont-ils financés ? Recettes d'investissement

Épargne (autofinancement des projets)	49,20 €
Subventions reçues (État, Région, Département) *	29,50 €
Fonds de Compensation de la TVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA payée par la commune sur les investissements)	21,20 €

*Attention, cela ne signifie pas que la commune n'a obtenu que 30 % de subventions pour financer ces projets mais qu'en 2025, elle a encaissé un montant de subventions qui représente environ 30 % des montants de dépenses de subvention.

Il y a toujours un écart temporel entre les dépenses d'investissement et leur financement réel. Il en est tenu compte dans les budgets prévisionnels.

Comme expliqué l'an dernier, c'est grâce aux 37,00 € mis de côté dans notre gestion quotidienne (complétés par des fonds reportés) que nous pouvons autofinancer près de la moitié de nos investissements (49,20 €) sans dépendre uniquement des banques ou des subventions.

Cette gestion rigoureuse au quotidien porte ses fruits. Pour clore cette présentation, quittons notre modèle réduit pour regarder la réalité des chiffres de fin d'année. Voici les résultats réels observés sur l'ensemble de nos budgets pour l'exercice 2025 :

Budget principal : + 587.848,39 €	Budget eau : + 25.758,69 €
Budget camping : + 30.668,50 €	Budget microcentrale : + 232.482,32 €

Les perspectives pour 2026

Lors de sa séance du 9 mars 2026, le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs suivants, équilibrés en dépenses et en recettes (les projets seront détaillés dans les pages travaux du bulletin) :

Le budget principal

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
2.093.042,46€	2.093.042,46€	1.870.820,18€	1.870.820,18€	180.146,51€	180.146,51€	134.960,13€	134.960,13€

Le budget eau

Le budget camping

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
84.584,70€	84.584,70€	66.225,85€	66.225,85€	315.568,52€	315.568,52€	583.366,32€	583.366,32€

Le budget microcentrale des Guions

Les finances communales

La fiscalité locale 2026

Une stabilité maintenue dans la durée.

Grâce à une gestion budgétaire rigoureuse et particulièrement attentive aux deniers publics, **la municipalité a fait le choix fort de maintenir inchangés les taux des impôts locaux.** Cet effort de stabilité fiscale, poursuivi avec constance depuis de nombreuses années, permet de préserver le dynamisme de notre commune et de financer les projets locaux sans alourdir la contribution financière des ménages.

Subventions aux associations

Lors de sa séance du 9 mars 2026, le Conseil Municipal a voté une enveloppe globale de 5 480 € destinée aux associations.

Les clubs sportifs reçoivent une subvention de 50 € par enfant résidant à Saint-Crépin et fréquentant leur club.

Les autres associations bénéficient d'une subvention calculée en fonction de leur intérêt local et des actions qu'elles proposent.



Les demandes de subvention pourront être téléchargées à partir de novembre 2026 sur le site saintcrepin.com. Elles devront être complétées et déposées en mairie ou en ligne au plus tard le 3 mars 2027.

Tout dossier transmis après cette date ne pourra être examiné.

Subventions pour les forfaits de ski

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, des stations partenaires et à une subvention municipale de 60 € par forfait pour les enfants de 6 à 18 ans, le reste à charge pour les familles a été ramené à seulement 70 € pour l'ensemble des domaines skiables du Queyras, de Vars et de Risoul.

Le succès a été au rendez-vous en 2025 : 83 forfaits ont été achetés par les parents, représentant un engagement de 4 980 € de la part de la commune.

Bonne nouvelle,

le dispositif est reconduit pour la saison prochaine !

Les nouveaux tarifs ainsi que les modalités d'inscription vous seront communiqués début septembre (sur le site internet et à l'accueil de la mairie). Les dossiers de demande seront à déposer en mairie avant le 30 septembre 2026.



Les réalisations terminées

Les bancs et le plancher de l'église



Les travaux de rénovation intérieure sont terminés : le plancher a été entièrement poncé et huilé, et de nouveaux bancs ont été installés.

Conçus dans le respect de l'esthétique des anciens modèles, ils apportent désormais un confort grandement amélioré.

À l'occasion des récentes messes et cérémonies, les paroissiens et les visiteurs ont pu apprécier la qualité de ces aménagements, qui embellissent le lieu tout en rendant l'accueil bien plus agréable.

Le montant des travaux s'élève à 31.000 € HT.



Fin des travaux du Tour de Ville

Le chantier du Tour de Ville s'est achevé à la fin de l'été dernier.

Si ces travaux ont pu causer quelques désagréments temporaires aux riverains, le résultat final transforme et valorise notre quotidien.

Cette opération d'envergure a permis de moderniser en profondeur notre cadre de vie :

- Des réseaux entièrement neufs : les eaux pluviales et de drainage sont désormais captées et redirigées efficacement vers les réseaux d'évacuation.
- Un espace public optimisé : le stationnement a été renforcé avec la création de nouvelles places de parking, et les espaces publics sont désormais mieux délimités et plus sécurisés.

Le coût global de cette opération s'élève à 416 000 € HT financé à 59 % + 110.000 € HT de travaux réalisés par la Communauté de communes pour la partie assainissement :

- État (DETR) : 176 000 €
- Département / Agence de l'Eau : 55 000 €
- Région PACA : 15 000 €

Une belle réalisation qui pérennise les infrastructures de notre commune pour les décennies à venir !

Les réalisations terminées

La rénovation des appartements communaux

**La modernisation de notre parc immobilier se poursuit.
Deux chantiers majeurs viennent de s'achever.**

Le T3 de l'école

Entièrement métamorphosé (isolation thermique, sols, plafonds, planchers, radiateurs, cuisine et salle de bains neuves), il accueille une nouvelle famille depuis Noël.

Le T2 de la place de l'Étape

Il a lui aussi bénéficié d'une rénovation complète avec l'installation d'un chauffage au sol, une isolation thermique des murs, le renouvellement des sols, des peintures fraîches et une cuisine neuve.

Un patrimoine précieux pour notre commune.

Avec 11 logements destinés à la location à l'année, la commune dispose d'un levier essentiel pour accueillir des familles, des actifs et des retraités, garantissant ainsi la stabilité et la vitalité de notre population. Si le montant de ces investissements peut sembler élevé, il est indispensable pour offrir à nos locataires des logements confortables, modernes et aux normes énergétiques.

Et ce n'est pas fini : la rénovation de notre parc continue (découvrez les projets dans notre section "travaux à venir").



L'enveloppe globale de ces travaux s'élève à 70 000 € HT, financée à hauteur de 50 % par le Département.



Les réalisations terminées

Les fontaines

Les fontaines du Villard et de la Bourgea retrouvent leur éclat.

Témoins de notre histoire locale, les fontaines du Villard et de la Bourgea ont été entièrement restaurées. En privilégiant des matériaux nobles et durables — la pierre grise, le marbre et le granit —, la municipalité réaffirme sa volonté de préserver et d'embellir le patrimoine communal.

Autrefois, ces deux « fontaines-abreuvoirs » étaient indispensables au quotidien des hameaux : elles permettaient l'approvisionnement en eau, le lavage du linge et l'abreuvement des chevaux.

Aujourd'hui, au-delà de leur valeur historique retrouvée, ces équipements modernisés reprennent vie. Ils redeviennent de véritables lieux de convivialité et de rencontre pour les habitants, tout en offrant une halte fraîcheur très appréciée des promeneurs et des cyclistes de passage.

Montant total de l'opération : 80.000 € HT, subventionné à 15% par le Département.

Les deux fontaines portent gravée l'année de leur restauration, perpétuant ainsi la tradition.

L'Enclos

De la fraîcheur au jardin de l'Enclos.

L'été caniculaire que nous traversons le confirme : le jardin de l'Enclos, lieu de détente et de jeu incontournable, souffrait du manque d'ombre et de fraîcheur.

Pour y remédier, nous avons planté de nouveaux arbres et installé des jets d'eau. Le succès est immédiat ! Avant même l'inauguration officielle, les rires des enfants et des plus grands, ainsi que l'affluence quotidienne ont validé cet aménagement.

Montant de l'investissement : 30 000 € HT financé par la commune.



La fontaine de la Bourgea



La fontaine du Villard



Les projets avancent

La résidence seniors

Le projet tant attendu de la résidence seniors va bientôt démarrer.



Le plan de financement est désormais solidement engagé grâce à un accord formel de l'État (à hauteur de 20 %) et aux accords de principe du Département et de la Région, ce qui devrait porter le total des subventions à plus de 50 % (coût prévisionnel : 2.500.000 € HT).

Ce projet se veut innovant : il proposera des appartements communaux (T2 et T3) exclusivement destinés à la location pour les personnes de plus de 65 ans.

Pensés pour le grand âge, ces logements offriront une accessibilité totale, des volumes adaptés et une grande facilité d'entretien. Un accent particulier est mis sur le confort thermique (été/hiver) et la qualité des matériaux. De plus, chacun d'eux disposera d'une grande terrasse ou d'un espace extérieur privatif.

L'appel d'offres pour les travaux sera lancé d'ici quelques semaines, avec un objectif de livraison des appartements au premier semestre 2028.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent contacter le secrétariat de la mairie pour manifester votre intérêt. Les dossiers de candidature officiels vous seront transmis ultérieurement, au cours du deuxième semestre 2027.



L'aménagement de la Cournette-Charamaille

Nous touchons au but, le dossier d'autorisation préfectorale est en phase finale d'instruction. Les services de l'État ont toutefois accumulé du retard.

Le prochain cap à franchir est la constitution officielle de l'association foncière, étape indispensable avant de pouvoir déposer le permis d'aménager.

Les projets avancent

Le plan de gestion du Merdanel

Lancement de la première phase de travaux.

Le plan de gestion du Merdanel entre dans sa phase active suite à son approbation par arrêté préfectoral le 2 février 2026. **Porté par la Commune par délégation de compétence de la Communauté de Communes, ce dossier vise à sécuriser durablement notre territoire face aux risques de crues.**

Pourquoi ces travaux sont-ils indispensables ?

Ces dernières années, des quantités massives de matériaux (graviers, blocs, sédiments) se sont accumulées dans le lit du torrent. Sans intervention, la situation devient critique. Nous l'avons mesuré en décembre 2023 : le pire a été évité de justesse grâce à des travaux d'urgence menés in extremis en pleine tempête, ce qui a permis de sauver le pont de la RN94 ainsi que la voie ferrée SNCF.

Le déroulement de l'opération :

- **Première phase** (fin de l'été 2026) : déblaiement des excédents de matériaux selon un profil précis validé par l'administration.
- **Calendrier** : les travaux débuteront lors de la semaine 34 (à partir du 24 août), conformément aux obligations de l'arrêté préfectoral qui interdit toute intervention avant le 15 août afin de respecter les cycles environnementaux.
- **Pérennisation** : par la suite, des campagnes de déblaiement régulières seront programmées pour garantir l'entretien constant du cours d'eau et éviter de futures situations d'urgence. Le plan de gestion sera revu au bout de 10 ans.

Dans une démarche de bonne gestion, la municipalité a confié ce chantier à une entreprise locale. Cette dernière rachètera les matériaux extraits du torrent, transformant ainsi une opération coûteuse en recettes pour la collectivité.

La microcentrale 2

Le point sur le projet de la deuxième microcentrale.

Le dossier de notre deuxième microcentrale hydroélectrique vient de subir un coup d'arrêt majeur de la part des services de l'État, qui ont annoncé un futur avis défavorable.

Pour comprendre la situation, il faut reprendre la chronologie de ce projet :

- **Fin 2022 - 2023** : une année complète de pré-instruction et d'ajustements techniques menés main dans la main avec les services de l'État en amont du dépôt officiel.
- **Fin 2023** : dépôt formel du dossier de demande.
- **2024 - 2026** : deux ans d'instruction administrative, deux visites sur site diligentées par le Préfet — dont la dernière date de fin juin — et un investissement financier de 150 000 € engagé par la collectivité pour les études environnementales et la maîtrise d'œuvre.

C'est après ce long processus et ces investissements conséquents que l'administration nous oppose aujourd'hui un refus.

Quelle est la suite ?

Nous attendons désormais la notification écrite et motivée de cette décision. Dès réception, nous analyserons en détail les arguments juridiques et techniques avancés.

La municipalité n'entend pas en rester là : si les motifs invoqués ne nous semblent pas fondés, nous n'hésiterons pas à déposer un recours devant le Tribunal Administratif pour défendre ce projet essentiel pour notre commune.

Les projets avancent

Le parc photovoltaïque au Merdanel



Ce projet stratégique s'appuie sur des atouts réglementaires et environnementaux majeurs :

- Une implantation responsable : le parc sera aménagé sur l'ancienne carrière du Merdanel, une friche industrielle parfaitement adaptée à ce type de reconversion écologique.
- Un cadre stratégique idéal : le site est pleinement intégré dans une Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), ce qui confirme sa pertinence et sa légitimité territoriale.
- Une technologie d'avenir : le projet intègre un système de stockage par batteries afin de réguler efficacement la production d'énergie.

Face aux lenteurs et aux blocages qui freinent le dossier de la microcentrale, la municipalité a choisi de réorienter ses efforts et de passer à la vitesse supérieure pour le développement de son parc photovoltaïque.

Compte tenu de l'importance technique et du niveau d'investissement requis, la municipalité a fixé les orientations suivantes :

- Financement communal : porter le projet photovoltaïque grâce aux fonds de la commune.
- Partenariat stratégique : rechercher un co-investisseur spécifiquement pour le volet stockage par batteries.
- Maîtrise publique : conserver la maîtrise du projet comme cela a été fait pour la première microcentrale.
- Expertise technique : confier les études, la construction et, à terme, la maintenance à des prestataires spécialisés du secteur.

Les premières démarches administratives sont déjà engagées.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de leurs avancées.

La cantine et la Maison des Assistants Maternels

Une conception sur mesure et concertée.

Choisie en début d'année, l'équipe de maîtrise d'œuvre — menée par le bureau d'architectes SOLEA — finalise actuellement l'avant-projet définitif. Le dépôt du permis de construire est prévu d'ici la fin de l'année.

L'élaboration des plans s'est faite en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels :

- **Architecte des Bâtiments de France** : consultée en amont, elle a permis d'adapter l'aspect extérieur du bâtiment aux exigences patrimoniales locales.
- **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** : son accompagnement a permis d'ajuster la capacité de la MAM à 12 places, un seuil optimal pour la gestion associative de la structure.

Un soin tout particulier est également apporté au confort acoustique de l'ensemble des locaux.



Prochaines étapes et budget :

- **Gestion de la MAM** : conformément au cadre réglementaire, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé, vraisemblablement courant 2027, afin de sélectionner l'association partenaire qui occupera les lieux.
- **Financement** : l'enveloppe globale du projet est estimée à environ 2 millions d'euros. La phase de recherche de subventions est désormais engagée pour concrétiser ce bel équipement.



Les réalisations à venir

La chapelle des Pénitents blancs

Histoire et traditions : la confrérie des Pénitents blancs.

Il s'agissait d'un regroupement de laïcs catholiques, particulièrement actifs en France (notamment dans le Midi) et en Italie du XIIIe au XIXe siècle. Née d'un élan de dévotion populaire, cette confrérie rassemblait des citoyens désireux de vivre activement leur foi, sans pour autant entrer dans les ordres.

Leur rôle reposait sur quatre piliers principaux :

La piété et la pénitence publique.

La solidarité et la charité sociale : à une époque dépourvue de services publics, ils assuraient un rôle d'assistance crucial en soignant les malades, en distribuant des vivres aux plus démunis et, surtout, en veillant les mourants et en offrant une sépulture digne aux indigents.

Un espace d'égalité sociale : dans une société d'Ancien Régime très hiérarchisée, la confrérie était un lieu unique où nobles, bourgeois et artisans se côtoyaient anonymement, sur un pied d'égalité, sous le même habit.

L'inclusion des femmes : elles y étaient admises à une époque où elles restaient exclues de la plupart des autres institutions.

Au cours des premières décennies du XIXe siècle, l'apparition des premières lois sociales fait peu à peu percevoir la confrérie comme un archaïsme.

Elle s'éteint lentement pour disparaître définitivement après le tourbillon de la Grande Guerre, progressivement remplacée par les mutuelles laïques.

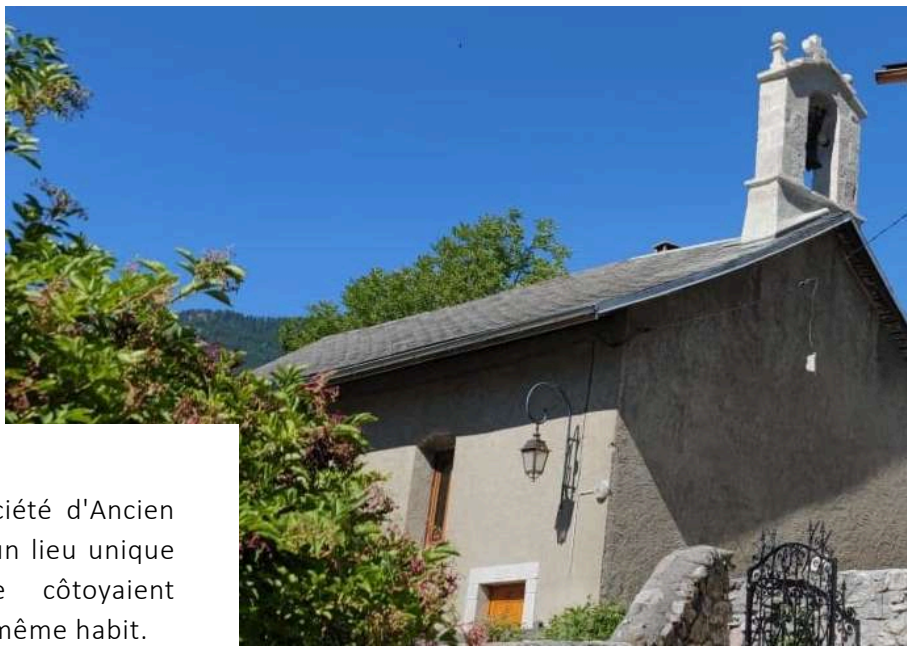
■ ■ ■ Le projet de rénovation

Aujourd'hui, la mairie de Saint-Crépin a la volonté de rénover cette chapelle afin d'en élargir l'utilisation, de la mettre aux normes actuelles et de la valoriser.

Une mission de faisabilité a été confiée au cabinet SOLEA Architectes. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) s'est déjà rendue sur les lieux pour partager ses premières impressions sur le projet.

La prochaine étape consistera à réaliser une étude préalable afin de rechercher d'éventuelles polychromies anciennes sur les murs.

Le projet suit son cours et vous sera régulièrement présenté en détail.



Le bâtiment de « la Chapelle »

Construite aux alentours de 1610, la chapelle a accueilli la confrérie des Pénitents blancs pendant près de trois siècles. Les archives de la confrérie attestent d'ailleurs de divers travaux de réparation menés entre 1635 et 1779.

Pendant la Révolution, en 1793, la chapelle est vendue aux enchères publiques comme bien national, avant d'être rétrocédée à la commune de Saint-Crépin en 1801. Son utilisation en tant que lieu de culte est définitivement abandonnée en 1940.

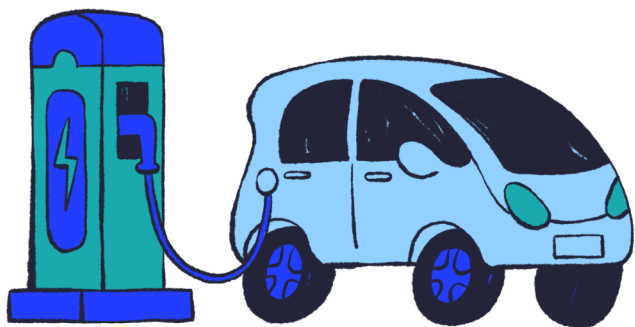
En 1956, un groupe de jeunes du village et d'estivants crée l'association culturelle « La Cordée » et transforme l'édifice en salle de spectacle. Le mobilier religieux est alors remis au grenier pour faire place à une scène, des rideaux et des éclairages.

Par la suite, la municipalité finance la réfection à neuf de la toiture (1964), l'installation de l'électricité (1965), ainsi que la réalisation d'un dallage et d'une porte de secours (1966).

(Sources : Internet et "Les Chemins de Lumière" de Maria-Grazia Grosso et Louis Albrand).

Les réalisations à venir

Borne de recharge électrique



Des démarches sont en cours pour installer **une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'ancienne Poste.**

Les fourreaux ayant déjà été posés lors des précédents travaux, le site est prêt à accueillir l'équipement dès que le prestataire aura été sélectionné.

Pumptrack à côté du city stade



L'appel d'offres pour la conception et la réalisation de cet équipement est en cours.

Nous espérons lancer **les travaux dès cet automne** afin de compléter l'offre ludique et sportive de ce secteur.

Aménagements autour du lac



Dans la continuité des projets de ce secteur, nous allons lancer un appel d'offres pour **l'installation de nouveaux jeux sur l'aire du lac.**

Nous envisageons également de nouveaux aménagements (bancs, tables et espaces barbecues/feux sécurisés) qui seront installés à l'automne ou au printemps prochain.

Requalification de la ZA du Guillermin

Les travaux de requalification, particulièrement attendus par les riverains et les usagers de la zone, sont sur le point de débuter.

Au programme de ce chantier :

- **Gestion de l'eau** : renforcement du drainage pluvial.
- **Stationnement et cadre de vie** : aménagement des impasses menant au Guillermin en espaces de stationnement et en zones vertes.
- **Mobilités douces et sécurité** : sécurisation des déplacements grâce à la création de cheminements piétons et d'une bande cyclable.
- **Voirie** : réfection complète des revêtements de la chaussée.
- **Signalétique** : modernisation de l'entrée de la zone avec l'installation d'un nouveau totem d'informations.

Ce projet, porté par la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, représente un investissement estimé à 686 000 € HT (dont 56 000 € à la charge de la commune pour le réseau d'eau pluviale).

L'aménagement spécifique de l'entrée de la zone artisanale interviendra dans un second temps, l'État envisageant actuellement une modification globale des carrefours le long de la RN 94 (un projet mené par la Direction Interrégionale des Routes Méditerranée – DIRMED).

Eau potable et aspersion

Le SDAEP

Le SDAEP Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable est en phase de finalisation.

Le SDAEP un outil essentiel pour l'avenir de notre commune.



C'est quoi ?

Le SDAEP est une étude stratégique complète qui cartographie l'ensemble de notre réseau d'eau, depuis les sources de captage jusqu'aux robinets des habitations, en passant par les brises charges et les réservoirs.



À quoi ça sert ?

Son objectif est d’anticiper nos besoins pour les 15 à 20 prochaines années. Il sert principalement à :

- **Sécuriser l’approvisionnement** : garantir que chaque foyer dispose d’une eau de qualité et en quantité suffisante.
- **Chasser le gaspillage** : repérer les fuites invisibles sur les canalisations pour améliorer le rendement du réseau et préserver la ressource.
- **Planifier les investissements** : programmer et chiffrer les travaux de modernisation prioritaires (renouvellement des tuyaux vétustes, sécurisation des installations, pose des compteurs de secteur), permettant d’anticiper leur financement.

Après la pose des compteurs individuels à radio-relève, les prochains grands travaux concerneront le changement de certains compteurs de production et de distribution (dont la durée de vie est limitée à 15 ans) et nous envisageons l’installation d’un système de télésurveillance (voir de télégestion) sur notre réseau.

Ces travaux se feront selon un plan pluriannuel d’investissement.



Le SDAEP est la feuille de route qui permet à notre équipe de gérer durablement l’eau aujourd’hui, tout en protégeant l’eau potable pour les générations de demain.

Pour les départs ou les arrivées.

Merci d’informer la mairie par courrier, par mail ou aux horaires d’ouverture au public :

- sa date d’arrivée et/ou sa date de départ
- ses coordonnées de facturation
- le bail pour les locataires
- l’attestation notariale pour les propriétaires.

Les services techniques de la mairie passeront relever les compteurs en radiorelève sans que vous ayez besoin d’être sur place.

Eau potable et aspersion

Le SCDECI

La réalisation du SDAEP est couplé d'un SCDECI Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le SCDECI est le plan d'action qui garantit que nos pompiers auront toujours assez d'eau pour nous protéger en cas de sinistre.



C'est quoi ?

C'est un état des lieux complet et une cartographie des ressources en eau disponibles sur la commune spécifiquement dédiées à la lutte contre les incendies (les poteaux incendie, mais aussi les citernes ou les points d'eau naturels utilisables)

À quoi ça sert ?



Élaboré en étroite collaboration avec les pompiers (le SDIS), ce schéma sert à :

- **Repérer les zones à risque** : Vérifier que chaque habitation, zone artisanale ou bâtiment public se trouve bien à une distance réglementaire d'une source d'eau suffisante.
- **Tester le réseau** : S'assurer que la pression et le débit des poteaux incendie sont assez puissants pour alimenter efficacement les camions de secours.
- **Planifier les investissements** : Budgétiser l'installation de nouveaux poteaux ou de bâches à eau dans les secteurs qui en manquent, notamment là où notre commune s'agrandit.

Les réservoirs

Chaque année et conformément aux recommandations de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), les réservoirs d'eau potable sont nettoyés et désinfectés.

Les résultats des analyses d'eau potable sont consultables sur le site de la mairie.

<https://www.saintcrepin.com/vie-pratique/leau>



Le SCDECI est notre feuille de route sécurité. Il permet d'anticiper les risques pour que, face aux flammes, les secours ne manquent jamais de ressources.

L'aspersion

L'abondance n'excuse pas le gaspillage.

Notre commune a la chance de disposer d'un réseau d'arrosage par aspersion performant, qui dessert la majeure partie du territoire. Cependant, avoir de l'eau en quantité ne signifie pas qu'elle est inépuisable.

Cette ressource est précieuse. Sa sauvegarde et son partage équitable dépendent de la responsabilité de chacun, qu'il soit agriculteur ou particulier à l'œuvre dans son jardin.

Rappelons aussi que chaque mètre cube prélevé coûte de l'argent à la collectivité via une redevance versée à l'Agence de l'eau.

Adopter des méthodes d'arrosage économes, c'est donc un double gain : nous protégeons la ressource et nous allégeons la facture pour tous.



Respecter notre commune

Notre cadre de vie est l'affaire de tous.

Le quotidien de notre commune est trop souvent gâché par des actes d'incivilité répétés. Au-delà du manque de civisme, ces comportements ont un coût financier pour la collectivité et épuisent nos agents municipaux, mobilisés chaque jour pour réparer ou nettoyer ce qui n'aurait jamais dû être dégradé.



Les conteneurs ne sont pas des décharges

Ce que l'on constate : des dépôts sauvages d'ordures et de sacs poubelles laissés au pied des bacs, ainsi que des déchets verts déversés dans les talus ou le long des routes.

L'enjeu : ce geste dégrade visuellement nos rues et nos voiries, et force les agents à un ramassage quotidien fastidieux. Les containers et la déchetterie sont là pour ça, utilisons-les correctement.



Focus sur le jardin de l'Enclos : un patrimoine à préserver

Ce que l'on constate : pierres déplacées, mobilier et jeux malmenés, consignes de sécurité ignorées et, plus grave encore, vandalisme régulier des toilettes publiques.

L'enjeu : ce parc est un lieu de détente pour tous (enfants, familles, aînés). Dégrader ce site, c'est priver les autres d'un espace agréable et gaspiller l'argent public en réparations permanentes.

Entretien des propriétés : esthétique, bon voisinage et sécurité - OLD

Ce que l'on constate : haies non taillées qui débordent sur les voies publiques ou chez les voisins, terrains laissés en friche.

L'enjeu : si l'entretien des parcelles relève du domaine privé, il est indispensable pour préserver la sécurité de tous et apaiser les relations de voisinage. Une végétation envahissante nuit à la visibilité dans les rues et complique fortement le déneigement en hiver. De plus, notre commune étant soumise aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), nettoyer son terrain est un devoir crucial pour nous protéger collectivement contre le risque d'incendie (voir notre article dédié).

La municipalité met des infrastructures à disposition et nos agents font le maximum pour entretenir la commune.

Mais la propreté et la sécurité de notre village dépendent avant tout du comportement de chacun.

La qualité de notre environnement dépend de l'engagement de chacun.

Prenons soin tous ensemble de notre commune.

La vie dans la commune

L'épicerie

M. Sodan est parti vers de nouveaux horizons, Mélanie reprend les rênes et propose une terrasse pour une restauration rapide ou des boissons, des produits principalement locaux, un relais pick-up, un dépôt de pain et Le Dauphiné.

Nouveaux horaires : le lundi de 16h à 19h30, du mardi au samedi de 8h à 13h30 et 16h à 19h30 et le dimanche : 9h à 12h30 et 16h30 à 19h30.

duodusavel@gmail.com - 06 84 96 40 55



Le Brunch Cardey

Le Brunch Cardey, nouveau traiteur en collaboration avec l'épicerie, propose un service de brunch, burgers, toasts salés et sucrés, crêpes, bubble waffles et boissons, tous faits maison, et est ouvert 7 jours sur 7 pour des commandes à retirer sur place, à l'épicerie ou livrées dans un rayon de 20 km, de 10h à minuit.

lebrunchcardey.fr

07 70 06 55 90 - 06 10 60 13 61

Coiffeuse à domicile

Estelle se déplace à votre domicile pour des prestations de coiffure adaptées à vos envies, au plaisir de prendre soin de vous.

estelle.nouvel@live.fr

06 84 00 08 64



Le garage du Guillermin

Depuis le 21 mars, le Garage Du Guillermin a fait peau neuve !

Spécialisé dans l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques, l'accueil et la satisfaction client y sont placés au cœur des priorités.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

garageduguillermin@gmx.fr

04 92 23 53 54 - 06 87 77 82 34



La vie de l'école

Les maternelles

Après la reprise du mois de mai, la dernière période chez les Maternelles a été très dense : préparation du spectacle musical, projet de danse traditionnelle et fête de fin d'année.

Tout se termine dans la joie et la bonne humeur pour notre classe où règne une très bonne ambiance.



Classe CP - CE1 - CE2

Le jeudi 4 juin 2026, une journée particulière.

Aujourd'hui, nous avons accueilli la galerie ambulante, un camion aménagé en lieu d'exposition. Les élèves ont découvert une œuvre contemporaine de Pierrick Mouton. Stéphane Guglielmet, était là pour guider les enfants et rendre accessible le message de l'artiste. Les élèves de CP CE1 et CE2 ont pu mettre des mots sur ce qu'ils voyaient, touchaient et écoutaient et Stéphane a pu répondre à toutes leurs questions.

Puis est venu le temps de l'expérimentation et de la création : pinceaux, aquarelle, papier calque, gouache, encre... Les élèves ont découvert des techniques d'art plastique et ont réalisé des œuvres individuelles et une autre collaborative.

Une belle journée créative et riche d'apprentissage à l'ombre des tilleuls...



La vie de l'école

Classe de CM1 - CM2

Cette année, dans le cadre d'un projet TER co-financé par le Parc Régional du Guillevois-Queyras, nous avons fait un projet « Du style et des plumes », sur le thème des oiseaux, avec la classe de l'école de Saint-Véran.

Nous avons travaillé avec Morgane Berger qui est à la fois naturaliste spécialisée dans l'ornithologie et illustratrice.

Nous sommes allés écouter et observer les oiseaux dans leur habitat naturel, autour de l'école.

Nous avons pu voir des hirondelles des rochers, une buse variable et un pouillot véloce et nous avons écouté les chants de différents oiseaux. Nous avons fait des observations avec des jumelles et la longue vue de Morgane.



Ensuite, en classe, nous avons fait des recherches sur quelques espèces sur le site oiseaux.net pour trouver leur habitat, leur régime alimentaire et leur mode de vie.

Nous avons décalqué un planisphère en grand format sur les oiseaux puis nous l'avons peint avec des encres : les mers et océans en bleu, les continents en jaune (sauf l'Antarctique que nous avons laissé blanc).

Morgane nous a dessiné des silhouettes des oiseaux qu'on a étudiés et nous les avons peintes à l'encre. Nous avons ensuite fait de petites vignettes sur lesquelles nous avons dessiné ce qu'ils mangeaient et leur milieu de vie. Nous avons ensuite placé et collé les silhouettes et les vignettes sur les bons continents. Nous avons également amené des éléments naturels pour décorer, pour faire des petites montagnes, des prairies...

Pour terminer le projet, nous avons fait une sortie à Mont-Dauphin pour rencontrer l'école de Saint-Véran.

Nous avons fait des groupes des deux écoles mélangées et nous avons préparé des présentations d'oiseaux. Chaque groupe avait un continent et devait décrire les oiseaux qui y vivent sous forme de sketch, d'histoire, de reportage, de journal télévisé...

Après, chaque classe a présenté son planisphère d'oiseaux car nous n'avons pas utilisé les mêmes techniques artistiques ni étudié les mêmes oiseaux.

Nous avons un peu marché puis Morgane a orienté la longue vue sur un falaise pour observer l'aigle royal. Nous avons fait une photo souvenir puis nous sommes repartis en bus.



Le péricolaire

L'expression de soi

Laura Spinetta

Saint-Crépin commence à être connu : entre un casse-dingue (oups !), un casting et les extraterrestres qui s'installent au village...

Merci à tous ces petits Saint-Crépinois(es) pour leur créativité, leur spontanéité...

BRAVOOOO mes stars !

Oui oui c'est la directrice du casse-dingue qui vous le dit !

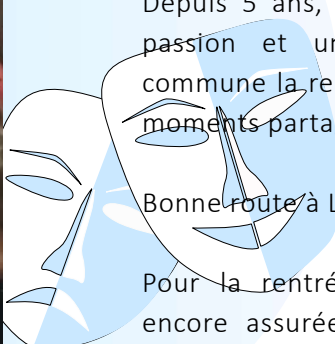


Clap de fin et grand merci à Laura !

Une page se tourne pour l'atelier « expression de soi » : Laura s'apprête à prendre une retraite bien méritée. Depuis 5 ans, elle a animé ce rendez-vous avec une passion et un dévouement sans faille. Toute la commune la remercie chaleureusement pour les beaux moments partagés avec les enfants.

Bonne route à Laura pour cette nouvelle vie !

Pour la rentrée prochaine, la succession n'est pas encore assurée. Nous n'avons pas encore trouvé la perle rare pour reprendre le flambeau.



Le périscolaire

L'anglais

Tracy Reed

Depuis la mi-mars, l'atelier d'anglais a repris dans la bonne humeur ! Quelle que soit l'activité, les consignes sont données exclusivement en anglais, afin de plonger les enfants dans un véritable bain de langue.



Avec Simon Says, les enfants ont retrouvé le principe de "Jacques a dit", tout en découvrant qu'en anglais, c'est Simon qui mène le jeu !

Entre jeux de langage, Snakes and Ladders, activités créatives (cartes de Pâques, finger puppets, « nids » en chocolat, Butterfly Cakes), jeux en extérieur et la fabrication d'une cocotte en anglais, ils ont réinvesti le vocabulaire, les couleurs, les nombres...

Ils ont également découvert la légende de Saint-George et le dragon, une belle occasion d'aborder une tradition britannique.

L'année s'est terminée en musique avec la chanson "If You're Happy and You Know It", interprétée avec enthousiasme devant, et avec la participation des parents.

And the answer was a resounding: "We are!"



Un grand merci à Tracy et retour d'Helen à la rentrée.

Tracy a assuré avec brio et succès l'intérim de l'atelier d'anglais durant l'absence d'Helen. Grâce à son engagement, les séances ont pu se poursuivre dans d'excellentes conditions !

La rentrée de septembre marquera le retour d'Helen, que nous serons ravis de retrouver. La date exacte de la reprise des cours vous sera communiquée très prochainement via le portail des familles.

Les associations

Ape St Crép'

Les associations apportent vie et convivialité à notre commune, elles créent du lien et enrichissent le quotidien des habitants. Merci à tous ceux qui s'investissent pour les faire vivre.

Cette année, l'Association des Parents d'Élèves a animé la vie scolaire et locale : café de rentrée, bal d'Halloween, chasse aux œufs, fête de l'école avec bal folk et kermesse, marché de Noël et stand à la St Marc.

Appel à bénévoles : pour poursuivre ces actions et soutenir l'école, rejoignez-nous !

L'APE, c'est le lien entre enfants, parents, école et village.

apestcrep@gmail.com



Sport Enjoy 05

Faites le plein d'énergie: venez bouger et vous amuser seul ou entre amis sur des rythmes variés puis pratiquez une activité douce !

Nouveauté à saint-Crépin, Sport Enjoy proposera dès septembre un créneau de "danse en ligne" tous les mercredis de 18h à 19h à la salle polyvalente, suivi d'une séance de stretching de 19h à 20h.

www.sportenjoy05.com sportenjoy05@gmail.com 07 88 60 85 93

L'association sportive labellisée sport-santé a pour but de développer et promouvoir la pratique des activités physiques.

Accor'danse 05

Notre école de danse moderne pour enfants et adultes a lancé cette année un cours de danse indienne pour enfants.

Nos élèves ont offert un magnifique spectacle de fin d'année, mettant en valeur leur travail et leur passion.

Merci de soutenir les associations locales et leurs événements pour encourager nos initiatives !

accordanse05@gmail.com



Les associations

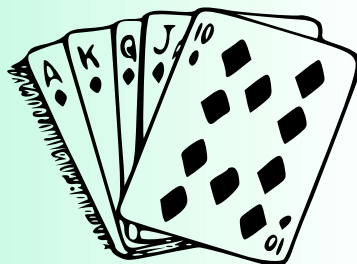
Les Genévriers

Théâtre : le groupe de théâtre des Genévriers vous invite au théâtre de L'Enclos pour sa représentation "Le Capitaine Fracasse".

Journées du Patrimoine 2026 : présentation de notre nouvelle publication "Les Libertés Communales et Travaux communautaires dans l'histoire de notre village".

Le club de l'amitié

En 2026 le club de l'amitié a organisé des voyages en Ardèche et sur le Rhin à la découverte des villages alsaciens. L'association organise des concours de belote et se retrouve à la salle polyvalente tous les jeudis après-midi.



La Société de Chasse

Son activité couvre l'ensemble du territoire communal, à l'exception de la zone de réserve. Engagée dans la gestion durable de la faune, l'association réalise tout au long de l'année des comptages : la perdrix bartavelle au chant, suivis des couvées de bartavelles, ainsi que les chamois et mouflons.

Au-delà de la chasse, ses membres participent bénévolement à l'entretien du patrimoine naturel, comme la réfection du sentier de Catinat en 2026, avec un nouveau chantier prévu pour 2027.

L'association tient à remercier la municipalité pour son soutien constant.

Son président Anthony Assaud.

anthonyasaud@gmail.com - 06 67 76 34 30



La société de chasse de Saint-Crépin, forte d'une quarantaine de membres, dispose d'un local pour le matériel et le suivi du gibier.

SCES - Club de football

Notre club de football, créé en 1976, a fêté ses 50 ans en mettant l'accent sur l'esprit d'équipe.

Nous organisons des rencontres extérieures (Saint-Tropez, Béziers) pour rassembler joueurs et éducateurs dans une ambiance conviviale.

Résultats satisfaisants, membres de 5 à 55 ans : performance et plaisir au rendez-vous !

scs052025@gmail.com



Les associations

Maîtres-chiens d'avalanches 05



L'association, agréée "Sécurité Civile", forme les maîtres-chiens d'Avalanches sur le plan de secours en montagne, notamment sur les domaines skiables.

Pour l'année 2026, elle prend en compte les nombreuses avalanches déclenchées et leur impact sur l'ensemble des massifs alpins.

Ne rien lâcher, continuer à former des maîtres chiens.

Les pisteurs-secouristes, CRS Alpes, PGHM, pompiers et gardiens de refuge mutualisent leurs ressources lors des interventions programmées (dites exercices), ils réunissent ainsi les moyens techniques et humains nécessaires.

chiens.avalanches.05@gmail.com



Les Bouchons d'amour

Georgette Milly, bénévole responsable départementale depuis 2017 de l'association Les Bouchons d'Amour, supervise une soixantaine de points de collecte répartis dans tout le département.

Dans les bidons mis à disposition, chacun peut déposer les bouchons plastiques de bouteilles, les flacons de médicaments ou de déodorant, les couvercles de plaquettes de beurre ou de pots de crème, ainsi que les bouchons en liège ou imitant le liège, à condition qu'ils soient tous inférieurs à 12 cm de diamètre.

Les bouchons récoltés sont revendus pour financer le reste à charge d'équipements destinés à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap : fauteuil roulant, mise en conformité d'une salle d'eau, aménagement spécifique d'un véhicule, etc.

Une fois remplis, les sacs sont acheminés à Embrun. 1 tonne de bouchons qui rapporte environ 300 euros.



La médiathèque

À la médiathèque, chacun trouve sa place.

Que vous soyez de passage ou amateur de lectures,
profitez d'un espace gratuit, connecté et convivial.

Un immense merci à Gersende et aux bénévoles pour leur
engagement au quotidien !



Le mois Chouette

Retour sur une année dynamique à la médiathèque : visites des classes et du Réseau Petite Enfance, rencontres musicales et littéraires, ateliers bricolage pour les enfants, lectures pour les tout-petits, passage du ludobus... et des expositions avec les aquarelles d'Ida Gauthier et les peintures de M. Courtiaud.

Merci à tous pour ces moments partagés !



Avec une programmation riche et variée, rendue possible grâce à l'engagement des communes et de la bibliothèque départementale, la médiathèque a accueilli un atelier de gravure, un atelier graphique, un autre de scrapbooking, les bébés lecteurs et le spectacle « Petit Plumo », présenté par la compagnie La Remueuse.

Un goûter était offert par la mairie, pour clore ces moments de partage.

Pour la quatrième année consécutive, la médiathèque a participé au « Mois Chouette » en octobre.

Le thème retenu était « Les Arts ». Avec un soixantaine de participants, la commune a rassemblé petits et grands autour de projets créatifs.





De novembre à janvier, les ateliers de vannerie animés par Sandrine Calliès et Marc Gérard ont réuni 10 participants chaque semaine pendant 6 séances. Les ateliers de scrapbooking proposés par Cristina, de l'association Cool'Heures, ont quant à eux rassemblé 10 participantes à chacune des six rencontres. Les ateliers créatifs destinés aux enfants ont accueilli entre 5 et 10 participants selon les séances.

Un grand merci aux animateurs pour leur engagement et le partage de leur savoir-faire, ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur enthousiasme et leur fidélité tout au long de ces ateliers.



Spectacle en janvier

"La pierre de Kélen" par la compagnie Les voix nomades. Une cinquantaine de personnes, de tous âges, ont participé à ce conte musical invitant à la découverte des musiques du monde.

Atelier d'écriture

Animé par Otilie B et Emmanuelle Seymat de la compagnie Du vivant dans nos cordes, cet atelier d'écriture a réuni 17 participants autour de propositions d'écriture variées, mises en valeur par une restitution musicale.



Le polar à l'honneur pour la 2^e édition.

À Saint-Crépin, l'auteur Davide Longo et l'illustrateur Hervé Frumy ont co-animé, les 11 et 12 avril, trois demi-journées d'ateliers réunissant 17 participants.

Chaque séance débutait par une présentation collective d'un écrivain à partir d'extraits de films, puis les participants travaillaient en groupe avant de restituer leurs recherches au collectif.

Les groupes « écrivains » ont exploré l'écriture de l'histoire, tandis que les « illustrateurs » ont imaginé une couverture.

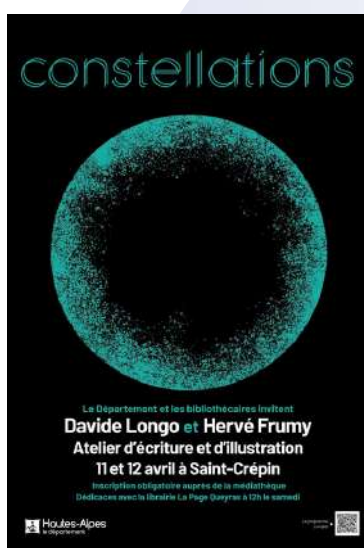


Les Yeux Docs

Ce Prix a pour but de promouvoir et diffuser des films documentaires de création dans toute la France.

En association avec la bibliothèque de l'Argentière, la médiathèque de Saint-Crépin a projeté au mois de mars, le court métrage de la cinéaste lauréate de la 6^e édition du Prix du public, "Zou" de Claire Glorieux.

« Le découpage fait écho à l'amputation et à l'exil. La couture ou le reprisage évoquent la suture ou la réparation. »
Claire Glorieux.x





L'association APEVM a animé une présentation sur le cycle de vie de la marmotte, suivie de la projection du film « Les marmottes du grand rocher » (30 min), puis d'un échange avec les familles.



Du 4 au 31 juillet

Exposition des peintures de Ida Gauthier.



Le jeudi 20 août

Projection libre d'un film sur les chauve-souris, suivie d'une promenade nocturne (places limitées à 10 personnes) avec équipement pour écouter leurs ultrasons.



Du 11 au 31 août

Exposition sur le barrage de Serre-Ponçon.

Dimanche 23 août La randonnée des bibliothèques



Pour plus d'information au 06 20 23 16 33 ou à mediatheque@saintcrepin.com



Horaires médiathèque :

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 9h30 à 12h

et de 15h à 18h

Samedi de 9h30 à 12h

04 92 20 06 36

mediatheque@saintcrepin.com

Tout l'été, la médiathèque est ouverte aux horaires habituels avec WiFi gratuit, jeux de société à disposition. Les projections de films sont gratuites et ouvertes à tous avec réservation conseillée à mediatheque@saintcrepin.com.

Envie de partager votre passion ? Atelier, démonstration, exposition ou rencontre, toutes les idées sont les bienvenues !

Les grands rendez-vous

La fête de la Saint-Marc



La foire annuelle de la Saint-Marc a connu un très beau succès sous le soleil, réunissant plus d'exposants et de visiteurs que l'an passé.

Tout au long de la journée, le vide-grenier et les professionnels ont attiré de nombreux chineurs, tandis que le trio country a apporté une touche musicale entraînante.

L'apéritif offert par la mairie et partagé dans l'Enclos a également été très apprécié.

Rappelons que les bénéfices de la foire soutiennent la caisse de l'école gérée par l'équipe enseignante.



Le concert de fin d'année

Ce concert donné dans l'église, a séduit un large public. Ce moment musical s'est prolongé dans la convivialité autour d'un vin chaud partagé ensemble.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.



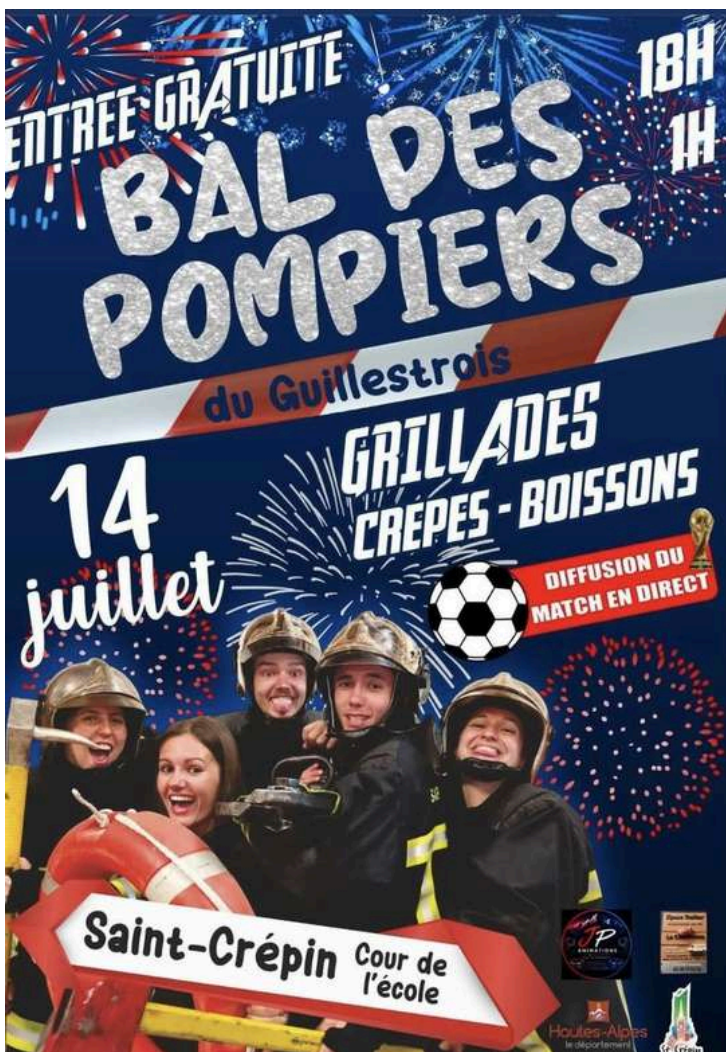
Les grands rendez-vous

Les cérémonies officielles



À travers les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, la commune rend hommage au devoir de mémoire et aux valeurs de paix.

Ces moments de rassemblement s'inscrivent dans le même esprit de convivialité et de partage que la cérémonie des vœux 2026.



le bal des pompiers

Le Bal des Pompiers rencontre chaque année un vif succès il tourne entre notre commune, Réotier et Saint-Clément-sur-Durance. Cette année il a eu lieu à Saint-Crépin !

Cet événement traditionnel rassemble les habitants dans une belle énergie, Cette soirée est toujours un moment agréable et festif.



L'état civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés !



DENIAU Aria le 04/01/2026 à Briançon
CHRISTIE Amaury le 31/03/2026 à Gap
LECCA Louyson le 04/05/2026 à Briançon

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes mariés et aux couples pacsés !



Mariages

HORVAT Séverine et AILLAUD Florent le 19/07/2025
GENERELLI Sandrine et COSTER Cédric le 23/05/2026
LAGIER Axelle et LEMARIEY Tom le 23/05/2026
RIOU Morgane et BERTIN Pierre le 06/07/2026

Pacs

IMBERT Manon et FONTAINE Jérémie le 15/04/2026
BAGUE Marie et HUCHON Stéphane le 26/06/2026

Le parrainage républicain est un engagement pour faire grandir un enfant dans les valeurs de la République.



ANDRÉ Chloé le 15/05/2026

Nos pensées accompagnent les familles touchées par la perte de leur proche.



MASSIEYE Lucienne épouse MASCOLO le 03/09/2025
BLEINC Georges le 22/11/2025
PERALDO Marie-Thérèse épouse PONS le 03/12/2025
MAURY Jean le 13/12/2025
LEFÈVRE Augusta épouse PELLISSIER le 28/03/2026
ANTHOUARD Augustine épouse MARCIEN le 15/04/2026
GUILLLOT Claire épouse QUEYRAS le 05/05/2026
D'ADDONA Émile le 15/05/2026
EYMARD Marcel le 04/06/2026
HODOUL Georges le 09/08/2026



Georges HODOUL nous a quittés lors d'une chaude journée d'août, à l'aube de ses 90 ans. Figure engagée de notre commune, il a consacré près de vingt-cinq ans à la vie publique locale, sous la mandature d'Alexis BARTHELEMY. Élu conseiller municipal de 1971 à 1977, il a ensuite œuvré durant trois mandats comme premier adjoint, de 1977 à 1995. Son dévouement et son souvenir laisseront un grand vide à Saint-Crépin.



Consultez votre espace usager sur
www.ccguillestroisqueyras.fr/preserver/gestion-des-dechets/portail-webusager/
 et/ou scanner le QR code.

Pour mieux protéger les habitants en cas de forte chaleur ou d'urgence, la mairie de Saint-Crépin ouvre un registre confidentiel des personnes de +65 ans, en situation de handicap ou en santé fragile.

L'inscription, volontaire, permet d'assurer un suivi et de faciliter l'intervention des services de secours si nécessaire.

Comment s'inscrire ? Complétez et retournez le formulaire disponible en mairie.

LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES

Opération "Façades - Toitures - Devantures"

À Saint-Crépin, les propriétaires réalisant des travaux de ravalement de façades, de réflexion de toitures ou d'embellissement de devantures commerciales peuvent bénéficier des subventions attractives. Depuis 2023 le Département participe à hauteur de 30%.

Mme Anouck ROBERT assure le montage et le suivi des dossiers. Les permanences sont assurées en mairie sur rendez-vous les jeudis 03 septembre et 01 octobre de 13h30 à 15h30.
 0412 05 00 71 a.robert@solihha.fr

